

DOMINIQUE BARTHÉLEMY, ISABELLE GUYOT-BACHY,
FRÉDÉRIQUE LACHAUD & JEAN-MARIE MOEGLIN (DIR.)

COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »

de la fin du x^e siècle au début du xiv^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)





COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »
de la fin du x^e siècle au début du xiv^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)

Les historiens médiévistes hésitent à parler d'État ou de nation quand ils évoquent les entités politiques du Moyen Âge central ; quand il s'agit de désigner une entité politique correspondant à une province, le terme *royaume* – parfois même en l'absence d'un roi – est moins conflictuel. Existait-il pour autant des communautés politiques spécifiques à l'échelle des royaumes, des « communautés de royaume » ? D'ailleurs, dans plusieurs régions d'Occident, l'usage du syntagme *communitas regni* caractérisait plutôt la terminologie des programmes politiques des mouvements d'opposition au roi. Les contributions réunies dans ce volume prennent toutefois appui sur cette notion pour proposer un questionnement renouvelé des fondements politiques d'une partie de l'Occident médiéval (Scandinavie, Empire, France, Angleterre et Écosse, pays tchèques), afin de comprendre ce qui en faisait la singularité.

TERRA – POPULUS – REX.
LA COMMUNAUTÉ DU ROYAUME VUE DE L'EXTÉRIEUR

Georg Jostkleigrew

ISBN : 979-10-231-5292-0



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Précédentes parutions

Créer. Créateurs, créations, créatures au Moyen Âge
Florian Besson, Viviane Griveau-Genest & Julie Pilorget (dir.)

*Expériences critiques. Approche historiographique
de quelques objets littéraires médiévaux*
Véronique Dominguez-Guillaume & Élisabeth Gaucher-Rémond (dir.)

Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle
Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Dominique Barthélemy, Isabelle Guyot-Bachy,
Frédérique Lachaud & Jean-Marie Moeglin (dir.)

Communitas regni

La « communauté de royaume »
de la fin du x^e siècle au début du
xiv^e siècle (Angleterre, Écosse, France,
Empire, Scandinavie)

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université et de l'Institut universitaire de France

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Version numérique : © Sorbonne Université Presses, 2025

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0613-8
© Sorbonne Université Presses, 2020

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

TERRA – POPULUS – REX.
LA COMMUNAUTÉ DU ROYAUME VUE DE L'EXTÉRIEUR

Georg Jostkleigrew
Université de Halle

LA COMMUNAUTÉ DU ROYAUME, LA FRANCE ET L'EMPIRE. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Dans la majorité des textes réunis dans ce volume, on constate que l'on ne retrouve pas, à proprement parler, le concept anglo-écossais de *communitas regni* dans les sources continentales ; et la présente contribution ne fait pas exception. Cela ne veut pas dire, bien évidemment, qu'il serait impossible d'étudier des formes de cohésion politique au niveau du royaume de France ou de l'Empire tardo-médiéval, ni que les contemporains ne disposeraient pas d'outils intellectuels pour conceptualiser la cohésion de ces entités politiques ; les contributions d'Yves Sassier, de Karl Ubl ou encore de Lydwine Scordia explorent des perspectives juridiques et politico-philosophiques relatives à ces questions¹.

Toujours est-il que la formule de « communauté du royaume » est étrangère aux discours politiques continentaux, et que ses équivalents possibles ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière que ce concept insulaire. En effet, la notion anglaise de *communitas regni* est le reflet d'une constellation spécifique qui a marqué de manière spécifique les XIII^e et XIV^e siècles en Angleterre. Elle consiste à opposer les droits souverains de cette entité théorique et fictive qu'est la *communitas regni* aux aspirations monarchiques d'une royauté en conflit avec une opposition baronniale ou parlementaire². Les barons rebelles qui se posent en défenseurs de la communauté du royaume postulent donc une unité politique afin de fortifier leur position dans la confrontation avec le roi.

1 Voir, dans le présent volume, les contributions de ces auteurs.

2 Voir la définition donnée par Natalie Fryde, *The Tyranny and Fall of Edward II, 1321-1326*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 17 : « The term "community of the realm" was the traditional name, employed by the baronial opposition to Henry III, for the ultimate consenting body. »

En France et en Allemagne, rien de tel. Dans l'Empire, le concept d'un dualisme constitutionnel entre « *Kaiser und Reich* » – une conception qui oppose l'empereur à l'ensemble des états de l'Empire tout en intégrant les deux partis dans une même structure politique – ne se développe que lentement au cours du Bas Moyen Âge³. En France, la mise en avant d'une unité française a toujours été considérée comme un processus initié par les représentants du pouvoir royal ou du moins servant les intérêts de celui-ci⁴. Dans cette optique, la contestation du pouvoir centralisateur de la monarchie ne s'exprime pas par le développement d'un concept d'unité politique antagoniste, mais par la création d'identités régionales concurrentes ; ce processus a été observé dans le cas breton, par exemple⁵.

32

Ces quelques réflexions laissent supposer que, de part et d'autre du Rhin, il n'y a probablement pas d'équivalent véritable du concept de « communauté du royaume ». On ne retrouve pas cette articulation caractéristique entre la propagation d'une unité politique et son emploi contestataire dirigé contre le représentant suprême de cette même unité. Si, en revanche, l'on étudie de manière distincte les deux composantes du concept de *communitas regni* – à savoir les constructions d'une unité politique d'une part, les discours contestataires de l'autre – l'on trouvera certainement des analogies. En France, l'on retrouve assurément le type de conflits qui, à plusieurs reprises, ont déchiré l'Angleterre des XIII^e et XIV^e siècles ; mais ces conflits français produisent d'autres discours que celui de la *communitas regni*⁶. En France comme dans

3 Voir Peter Moraw, *Von offener Verfassung zu gestalteter Verdichtung. Das Reich im späten Mittelalter. 1250-1490*, Berlin, Propyläen Verlag, 1985, ici p. 416-421.

4 Voir dans ce sens, par exemple, Jacques Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 303 : « Avec l'apparition des historiographes officiels [au XIV^e siècle], l'histoire, depuis longtemps l'auxiliaire du pouvoir, devient très ouvertement un support du pouvoir », ainsi que le jugement, plus nuancé, de Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 332-354, ici p. 339-341.

5 Voir Laurence Moal, *L'Étranger en Bretagne au Moyen Âge. Présence, attitudes, perceptions*, Rennes, PUR, 2008, ici p. 347-372.

6 L'étude de « conflits de partis » du XIII^e et de la première moitié du XIV^e siècle n'occupe pas le devant de la scène médiéviste en France. Pourtant, les symptômes qui accompagnent ces conflits – notamment les chutes de favoris – sont bien connus : par exemple les travaux récents de Thierry Dutour, « Faveur du Prince, immoralité politique et supériorité sociale dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge XIII^e-XV^e siècles », *Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique*, 16, 2008, p. 421-435 ; *id.*, « Les affaires de favoris dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », dans Luc Boltański *et al.* (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p. 133-148. Voir en outre le mémoire d'habilitation de Xavier Hélary, *L'Ascension et la chute de Pierre de La Broce, chambellan du roi († 1278). Étude sur le pouvoir royal au temps de Saint Louis et de Philippe III (v. 1250-v. 1280)* ; je remercie l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire de son ouvrage non publié. Pour une étude des conflits de parti dans la société politique française entre 1250 et 1360, je me permets de renvoyer également à Georg Jostkleigrewe, *Monarchischer Staat und „Société politique“*. *Politische Interaktion und staatliche*

l'Empire, il existe sans aucun doute des traditions, voire des idéologies, qui sont capables de promouvoir un sentiment d'unité au sein de la structure politique; mais la genèse et la « vie » de ces traditions ne sont pas liées à des oppositions baronniales comme celles qui ont mené à la « guerre des barons » contre Henri III d'Angleterre ou aux rébellions contre son petit-fils Édouard II et les favoris de celui-ci.

Étudier le concept de *communitas regni* en dehors de l'île Britannique nous oblige donc à choisir entre l'étude des équivalents « fonctionnels » (tels que les discours contestataires de la noblesse baronnière) et l'examen des équivalents « sémantiques » (tels que les discours qui promeuvent l'unité d'une structure politique). Devant ce choix, la présente contribution opte pour l'analyse sémantique, en adoptant par ailleurs une perspective particulière. Nous étudierons la communauté du royaume de France telle qu'elle a été perçue, aux XIII^e et XIV^e siècles, par des chroniqueurs et poètes allemands : comment cette « communauté française » est-elle construite par les observateurs étrangers ?

À première vue, cette approche est assez éloignée de nos réflexions initiales sur les valeurs fonctionnelles et sémantiques de la notion de *communitas regni*. Il s'agit avant tout de savoir comment les contemporains pensent l'unité d'un royaume étranger – la France en l'occurrence –, ce qui suscite tout un jeu de questions sur les identités collectives. À la fin, pourtant, l'approche choisie nous permettra de revenir sur le terrain du « fonctionnel » et à la question cruciale de l'usage concret qui est fait de l'idée d'une unité française dans les communications et les interactions politiques – non pas en France, bien sûr, mais au dehors de ce pays.

LA « COMMUNAUTÉ DU ROYAUME » VUE DE L'EXTÉRIEUR : REGARDS ALLEMANDS SUR LES FRANÇAIS

Les regards extérieurs sur la France présentés dans les pages qui suivent sont des regards allemands. L'analyse couvre les XIII^e et XIV^e siècles; les exemples traités sont tirés des historiographies et littératures vernaculaires et, à un degré moindre, latines. L'étude commence par une des rares constellations de conflit franco-allemand du Moyen Âge. Nous ne traiterons pas de la bataille de Bouvines, dont le huitième centenaire a été commémoré en 2014, mais des

Verdichtung im spätmittelalterlichen Frankreich [État monarchique et « Société politique ». Interaction politique et affermissement des structures étatiques dans la France tardomédiévale], Ostfildern, Thorbecke, 2018, notamment p. 184-211, 233-304. – Il va sans dire que les conflits entre le parti navarrais et Jean le Bon ainsi que les confrontations entre les partis de Bourgogne et Orléans, entre Bourguignons et Armagnacs, qui marquent la fin du XIV^e et la première moitié du XV^e siècle ont suscité plus d'attention, sans pour autant qu'on les ait forcément examinés de façon comparatiste.

conflits qui ont opposé Français et Allemands en Italie dans les années 1266 et 1268 : il s'agit de la lutte entre les Anjou et les Hohenstaufen pour le royaume de Sicile.

La médiévisique actuelle ne présente pas ces confrontations comme des conflits nationaux : il s'agit plutôt de la lutte entre deux dynasties princières qui agissent indépendamment des pouvoirs centraux de leurs pays d'origine. En outre, la confrontation elle-même est motivée avant tout par la lutte entre l'Église de Rome et les héritiers de Frédéric II, l'empereur déposé en 1245. Aux yeux des historiens modernes, le caractère franco-allemand de ces conflits italiens est donc très réduit – et l'on ne saurait dire qu'ils ont tort⁷.

Et pourtant, nos collègues médiévaux développent parfois une autre vision des choses. Des poètes « politiques » allemands présentent la lutte contre Charles d'Anjou comme un devoir quasi-national et en font une obligation pour les rois post-Hohenstaufen. Ainsi le soi-disant « Écolâtre d'Esslingen » s'en prend-il au roi Rodolphe de Habsbourg qui se soustrait à son devoir :

34

*Der Scharle hat driu spil verpfliht:
swer der deheinz verliurt, des leben ist ein wiht;
ez gilt den lip und anders niht.
des wil daz lant Cecilje bürge sin.
daz erste spil ist bufgenant;
daz flor der prinze, er brach die bunde sa zehant;
des gab er leben unde lant.
daz ander spil verlor künc Kuonradin,
daz heizet wol von houbte: ouwe,
wan daz verklagte er niemer me.
zem dritten spil sost Ruodolf niht ze gach:
ez mag wol heizen hacka nach.
ich waen, der Scharle kunne es im ze vil⁸.*

Scharle d'Anjou – c'est ainsi que le poète rend la prononciation française de ce nom – a défié les successeurs de Frédéric II dans un « jeu » ; le vainqueur gagnera le royaume de Sicile, les autres perdront la vie. Or Manfred le bâtard, le prince de Tarente, et Conradin, le petit-fils de Frédéric II, ont perdu leurs « jeux ». Par

7 Pour la conquête angevine du royaume de Sicile et le gouvernement de Charles d'Anjou, voir Peter Herde, *Karl I. von Anjou*, Stuttgart, Kohlhammer, 1979 ; Jean Dunbabin, *Charles I of Anjou. Power, Kingship, and State-making in Thirteenth-century Europe*, London, Longman, 1998 ; ead., *The French in the Kingdom of Sicily, 1266-1305*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, qui parle pourtant de « French conquest of the kingdom of Sicily » (p. 1).

8 Voir Schulmeister von Esslingen, *Politische Lyrik des deutschen Mittelalters*, éd. Ulrich Müller, Göttingen, Verlag Alfred Kümmerle, 1972, t. I, p. 88.

conséquent, Rodolphe n'a pas trop envie de recommencer la lutte : *Scharle* est trop habile joueur⁹...

Dans le genre historiographique, les tendances à la « nationalisation » de la lutte entre Angevins et Hohenstaufen sont parfois plus marquées encore que chez l'Écolâtre d'Esslingen. Cela vaut par exemple pour la *Chronique rimée autrichienne* d'Ottokar *ouz der Geul*. Parmi les historiographes vernaculaires allemands, ce petit noble styrien donne le récit le plus détaillé, le plus romanesque et peut-être aussi le plus inexact des événements. Ottokar, qui rédige sa chronique au début du XIV^e siècle, décrit les conflits entre Charles d'Anjou et ses adversaires en des termes nationaux. Parmi les acteurs historiques, il distingue entre trois grandes identités ou appartenances ethniques : l'on trouve premièrement les Français de Charles d'Anjou (*Franzoisaere*) ; ensuite les Allemands (*Tiutsche*) qui soutiennent Conrad IV de Hohenstaufen ainsi que son frère bâtard Manfred et son fils Conradin qui succombent finalement à Charles d'Anjou ; enfin, le troisième parti est celui des Italiens (*Walhe*), les *welsches*, qui se caractérisent entre autres par leur déplorable inconstance. Si le chroniqueur se contente de désigner les partisans provençaux et francophones de Charles d'Anjou par l'ethnonyme de « Français » sans les différencier davantage, il reprend peut-être en cela les discours des Italiens tant guelfes que gibelins : l'on retrouve ce même usage chez Saba Malaspina et Bartolomé de Neocastro qui, pourtant, diffèrent clairement dans leur appréciation de la domination angevine¹⁰.

Chez Ottokar, les stéréotypes nationaux servent à expliquer certaines évolutions de l'histoire : la défaite de Conradin, par exemple, aurait été le résultat d'un manque de discipline caractérisant les Allemands d'antan¹¹. Plus importantes que ces jeux de stéréotypes sont les grandes lignes de la narration : à en croire le chroniqueur styrien, la lutte contre les derniers Hohenstaufen constitue en quelque sorte une affaire spécifiquement française. Invité par le pape et les

- 9 Pour un renvoi plus positif à Rodolphe de Habsbourg, voir *ibid.*, p. 89, v. 5 et suiv. : « *Hebch und valken twang erzOsterlanden unde in Stire;/daz mag in Pülle erschrecken wol die rappen und die gire* ». Konrad attend l'intervention du roi en Pouille ; à la différence de l'Écolâtre, il s'en prend moins à Charles d'Anjou qu'au clergé (« *rappen unde gire* » – « ibis chauves et vautours »). – Soulignons que ces documents ne représentent nullement les reflets d'une opinion publique monolithique ; pour une analyse plus exhaustive des témoignages respectifs, je me permets de renvoyer à ma thèse : *Das Bild des Anderen. Entstehung und Wirkung deutsch-französischer Fremdbilder in der volkssprachlichen Literatur und Historiographie des 12.-14. Jahrhunderts*, Berlin, Duncker & Humblot, 2008.
- 10 Pour l'identité « française » de Charles d'Anjou et de la « *gens gallica* » qui l'a suivi en Italie, voir par exemple Saba Malaspina, *Chronicon*, éd. Walter Koller/August Nitschke, *MGH SS*, 35, 1999, l. VIII, cap. 2, p. 285 ; Bartolomeo de Neocastro, *Historia Sicula*, éd. Giuseppe Paladino, Bologna, Nicola Zanichelli, coll. « *Rerum italicarum scriptores* », XIII/3, 1921, p. 10 et suiv.
- 11 Voir Ottokar von Steiermark, *Österreichische Reimchronik*, éd. Josef Seemüller, *MGH Dt. Chron.*, 5, 1890-1893, 2 vol., v. 3068 et suiv. : [Après un premier succès dans la bataille, les Allemands] « *nâch ir sit si sich freuten/roubes und gewinnes./wand leider solthes sinnes/sint die Tiutschen meistens alle* ».

cardinaux, le comte d'Anjou – appelé *Karlot* et désigné comme margrave de Provence par Ottokar – vient en Italie pour y combattre les aspirations des héritiers de Frédéric II. En 1254, il est défait par Conrad IV (qui, peu après, aurait été assassiné) ; et, dans les douze ans qui suivent, il lutte sans succès contre Manfred, le successeur de celui-ci. Ce n'est qu'après la trahison d'une partie des Siciliens que Charles réussit à vaincre Manfred en bataille rangée¹².

36

Historiquement parlant, le récit de cette « guerre de Douze Ans » que Charles aurait menée en Italie est faux, on le sait bien. Mais ce qui importe plus, c'est que les heurs et malheurs de Charles d'Anjou en Italie ne sont pas décrits comme tels par le chroniqueur. Il les désigne au contraire comme « les affaires des Français en Sicile » (« *der Franzoisaere dinc in Cecili* »). Cette obstination spécifiquement « française » de lutter sans répit contre Manfred amène par conséquent le chroniqueur à invectiver contre cette gent : « *Reht als die swin den haber/unverwert ezzen, lalsô wolden frezzen/Franzoiser den selben man* » (« tout comme les porcs mangeraient l'avoine si on ne les en empêchait pas, les Français voulaient dévorer Manfred »)¹³.

Souignons que l'utilisation de catégories nationales pour la description des conflits entre Charles d'Anjou et les Hohenstaufen ne s'accompagne pas, chez Ottokar, d'une analyse qui explique l'évolution historique par les seuls motifs nationaux. Loin de là ! Le chroniqueur styrien ramène les événements qu'il raconte à toutes sortes de causes – sauf les antagonismes nationaux. Si « les » Français se battent en Pouille contre « les » Allemands, c'est la papauté qui en est responsable. Si Charles d'Anjou fait exécuter le jeune Conradin – un fait qui est rapporté par la majorité des chroniques vernaculaires allemandes¹⁴ – ce n'est pas à cause d'une quelconque déloyauté française ; c'est plutôt le résultat d'un complot qui implique le pape et le roi de Bohême, Otakar Przemysl, qui se serait défait ainsi d'un de ses concurrents¹⁵.

Cette observation ne veut pas dire qu'une analyse « nationale » des causes de l'histoire serait absolument impossible au Moyen Âge. L'auteur du *Chronicon rhythmicum Austriacum* – qui d'après son éditeur Wilhelm Wattenbach serait à peu près contemporain des événements qu'il rapporte – explique en effet par des sentiments nationaux ou du moins par une sorte de solidarité française le

12 Le récit des guerres entre Charles d'Anjou et les successeurs de Frédéric II occupe la première partie de la chronique d'Ottokar jusqu'au v. 974 ainsi que les v. 2699-3552.

13 Ottokar von Steiermark, *Österreichische Reimchronik*, éd. cit., v. 244 et suiv.

14 Voir Georg Jostkleigrew, *Das Bild des Anderen*, op. cit., p. 246 et suiv.

15 Voir Ottokar von Steiermark, *Österreichische Reimchronik*, éd. cit., en particulier v. 3102-3259. L'intérêt particulier d'Otakar Przemysl aurait consisté dans l'élimination de Frédéric de Bade qui, de par sa mère, possédait des droits sur les duchés d'Autriche et de Styrie qu'Otakar détenait depuis 1251 et 1260 respectivement. Le soutien qu'apportait Frédéric à Conradin s'explique en effet par l'espoir que ce dernier, redevenu roi des Romains, chasserait Otakar hors de ces fiefs. Frédéric de Bade fut décapité à Naples aux côtés de Conradin.

recours de la papauté à Charles d'Anjou : « Le pape français appelle Charles de France ; il l'investit en Pouille, et celui-ci soumet les royaumes limitrophes aux Français¹⁶. » Il est vrai qu'aucune des chroniques germanophones ne présente l'affaire sous un jour tellement brutal ; et même dans le cas du *Chronicon rhythmicum Austriacum*, il se pourrait que les tournures choisies reflètent plus un effort de rhétorique qu'un sentiment anti-français. Ceci n'empêche pas que le recours à des interprétations nationales dans un contexte tel que celui des confrontations entre les Anjou et les Hohenstaufen – qui, somme toute, ne s'y prête que médiocrement – reste significatif. Il nous incite à réexaminer le rôle que peuvent jouer les catégories nationales pour la perception de l'autre, français en l'occurrence.

PENSER LA NATION AU MOYEN ÂGE ?

La tâche de cette contribution consiste donc à rapprocher le problème de la « communauté du royaume » de la question épineuse de la nation médiévale. Longtemps pris pour un fait quasiment a-historique, existant depuis des temps immémoriaux, la médiévistique du xx^e siècle s'est mise à historiciser la nation médiévale en cherchant ses origines et ses fondements conceptuels. En Allemagne, de telles recherches ont été menées dans le cadre du programme NATIONES¹⁷. Dans le cadre de ce programme financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) dans les années 1970 et 1980, deux grandes approches ont été poursuivies : l'une (que la recherche actuelle appellerait peut-être « essentialiste ») se demandait si les nations médiévales existaient comme entités sociologiques. L'autre, constructiviste, consistait avant tout à analyser l'univers discursif et les conceptions des contemporains médiévaux. C'est cette seconde approche qui seule nous intéresse ici : est-ce que les auteurs médiévaux et les sociétés auxquelles ils appartiennent conçoivent – ou construisent – leur propres identités collectives comme des identités nationales ? Est-ce qu'ils conçoivent les peuples, royaumes, principautés ou ethnies voisins comme des nations ?

16 Voir *Chronicon Rhythmicum Austriacum*, éd. Wilhelm Wattenbach, *MGH SS*, 25, 1880, p. 350-368, v. 736 : « Karolum de Francia Francus papa vocat » ; v. 795 et suiv. : « Clemens papa Karolum Apulis prefecit, / Regnaque finitima Francis hic subiecit. / Karolus odibilem incolis se fecit, / Manum stringens, ritibus horum se obiecit ». Pour la datation de la chronique, voir *ibid.*, p. 349.

17 Pour un bilan des travaux de ce « Schwerpunktprogramm », voir Helmut Beumann, « Die Entstehung der europäischen Nationen im Mittelalter. Ein Schwerpunkt der Deutschen Forschungsgemeinschaft », *Jahrbuch der historischen Forschung in der Bundesrepublik Deutschland (1979)*, 1980, p. 39-41 ; *id.*, « Europäische Nationenbildung im Mittelalter. Aus der Bilanz eines Forschungsschwerpunktes », *Geschichte in Wissenschaft und Unterricht*, 39, 1988, p. 587-593.

En France et en Allemagne, l'on a tendance à dater l'apparition de cette construction idéologique qu'est la nation de l'époque tardo-médiévale. Suivant Claudius Sieber-Lehmann, un premier nationalisme allemand serait né ou aurait été systématisé lors des « guerres de Bourgogne », c'est-à-dire pendant les guerres des villes et principautés haute-allemandes et suisses contre Charles le Téméraire¹⁸. Pour la France, Colette Beaune avait retracé dix ans plus tôt la « naissance de la nation France », dans le contexte notamment de la guerre de Cent Ans¹⁹. Depuis, l'intérêt pour la nation médiévale a décliné en Allemagne – alors que l'intérêt global pour les identités collectives a connu un essor certain²⁰. La médiévistique française, en revanche, a continué à étudier le problème de la nation médiévale ; en 2013 encore, « Nation et nations au Moyen Âge » constituait le thème du XLIV^e congrès de la SHMESP²¹.

Si certains auteurs continuent de considérer la nation prémoderne comme un fait acquis dont la réalité pose peu de problèmes²², d'autres se montrent plus sceptiques²³. D'autres chercheurs, enfin, nient tout simplement l'existence

18 Voir Claudius Sieber-Lehmann, *Spätmittelalterlicher Nationalismus. Die Burgunderkriege am Oberrhein und in der Eidgenossenschaft*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995, en particulier p. 11-14 : l'auteur y discute les problèmes de l'application de concepts sociologiques définissant le nationalisme – phénomène que Sieber-Lehmann lui-même entend comme le fait de « penser en catégories nationales ».

19 Voir Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

20 Ne citons à titre d'exemple que les études récentes sur la construction d'identités et d'altérités dans l'espace scandinave : Volker Scior, *Das Eigene und das Fremde. Identität und Fremdheit in den Chroniken Adams von Bremen, Helmolds von Bosau und Arnolds von Lübeck*, Berlin, Akademie Verlag, 2002 ; David Fraesdorff, *Der barbarische Norden. Vorstellungen und Fremdeitskategorien bei Rimbert, Thietmar von Merseburg und Helmold von Bosau*, Berlin, Akademie Verlag, 2005 ; Thomas Foerster, *Vergleich und Identität. Selbst- und Fremddeutung im Norden des hochmittelalterlichen Europa*, Berlin, Akademie Verlag, 2009.

21 Voir *Nation et nations au Moyen Âge. Actes du XLIV^e Congrès de la SHMESP (Prague, 23 mai-26 mai 2013)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 ; parmi les contributions, nous renvoyons aux remarques introductives de Pierre Monnet, « Nation et nations au Moyen Âge. Introductions », p. 9-34, qui mesure le champ de recherche que représente la nation médiévale, avec plusieurs passages à valeur bibliographique (notamment p. 11-15, 24-28) et l'indication de cinq maximes de recherche (p. 32-34). Parmi les auteurs de ce volume – dont la première partie (« Construction et reconstruction de la nation ») recouvre le champ d'intérêt travaillé dans le présent article – se trouvent d'ailleurs plusieurs chercheurs qui ont contribué au présent volume : Isabelle Guyot-Bachy, « Le lexique de la “nation” dans l'historiographie royale française (XII^e-XIV^e siècle) », p. 93-106 ; Lydwine Scordia, « L'amour du roi est-il une composante politique de la “nation France” au XIII^e siècle ? », p. 217-229. Pour une discussion de la recherche sur l'identité française au Bas Moyen Âge, je me permets de renvoyer à Georg Jostkleigrew, « Die Identität der Franzosen und der Standpunkt der anderen. André de Coutances' "Romanz des Franceis" (ca. 1200) und der normannische Blick auf Frankreich », *Francia*, 37, 2010, p. 49-76, ici p. 51-54.

22 Voir Michel Bouchard et Gheorghe Bogdan, « From barbarian other to chosen people. The etymology, ideology and evolution of “nation” at the shifting edge of medieval Western Christendom », *National Identities*, 17, 2015, p. 1-23.

23 Voir, par exemple, la critique « social-constructiviste » de Patrick Geary, qui entreprend la déconstruction de l'essentialisme positiviste à l'égard de toute identité ethnique (pas

d'identités nationales au Moyen Âge. C'est le cas de la plupart des modernistes et contemporanéistes, mais aussi de beaucoup de médiévistes²⁴. En Allemagne, où la question du national n'intéresse plus vraiment personne, l'on accepte le verdict des contemporanéistes d'autant plus facilement que l'abandon de concepts nationaux semble garantir les chercheurs contre les reproches d'anachronisme.

Il se pourrait en effet que certaines de ces dissensions résultent moins d'une interprétation différente des réalités historiques que de malentendus concernant ce que nos collègues respectifs comprennent par « nation » ou « nationalisme ». Il serait sans doute utile pour la discussion scientifique de passer en revue les différentes définitions du national ; il est tout aussi évident que dans le cadre de la présente contribution, un tel travail ne saurait être mené à bien. Contentons-nous de présenter ici le modèle qui sert de base à nos réflexions postérieures sur les conceptions nationales du Moyen Âge. Il s'agit d'un modèle qui a été proposé par Jean-Marie Moeglin il y a une vingtaine d'années. En effet, Moeglin comprend la naissance ou la construction d'identités nationales comme un processus historiographique qui consiste à établir un lien intangible entre un peuple et son pays, en affirmant en même temps le « passé immémorial » de ce même peuple – caractérisé par sa langue, ses mœurs et ses lois spécifiques²⁵. Il trouve en outre dans la définition du *regnum* chez Fulbert de Chartres ce qu'il appelle le « modèle idéal de l'État-nation dans l'historiographie médiévale »²⁶, l'unité de *terra, populus et rex*.

seulement la nation) : « Ethnic Identity as a situational construct in the Early Middle Ages », *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 113, 1983, p. 15-26.

- 24 Ne citons, pour la France, que Nicolas Offenstadt, organisateur (avec d'autres) d'un atelier sur « Guerres, nation, sentiment national à la fin du Moyen Âge. Retour critique » (Panthéon-Sorbonne, 1^{er} mai 2013). En outre, une jeune chercheuse française a récemment étudié l'impact de l'idéologie royale et nationale sur les relations entre Charles VII et les bourgeois de Rouen reconquis : Élise Wintz, *Les Rouennais et Charles VII. Étude des relations et de la communication entre roi et ville après un changement seigneurial (1449-1461)*, thèse de l'Université de Heidelberg, 2013 ; l'auteur, tout en esquivant la question épineuse du nationalisme médiéval, plaide contre l'hypothèse selon laquelle l'identité française aurait joué un rôle important à Rouen.
- 25 « [La création historiographique d'une identité nationale consiste dans] le fait de donner une identité "nationale" à un peuple en établissant entre lui et un pays donnée une relation désormais intangible qu'atteste l'identité de nom entre ce peuple et ce pays [...]. Cela débouche sur l'affirmation et la démonstration d'un passé immémorial de ce peuple. » (Jean-Marie Moeglin, « Nation et nationalisme du Moyen Âge à l'époque moderne (France/Allemagne) », *Revue historique*, 301, 1999, p. 537-553, ici p. 541) ; voir aussi *id.*, « Die historiographische Konstruktion der Nation – „französische Nation“ und „deutsche Nation“ im Vergleich », dans Joachim Ehlers (dir.), *Deutschland und der Westen Europas*, Stuttgart, Jan Thorbecke, 2002, p. 353-377.
- 26 Voir Jean-Marie Moeglin, « Die historiographische Konstruktion der Nation », art. cit., p. 354 ; Fulbert de Chartres, *Tractatus contra Iudaeos*, PL, t. CXXI, 1880, col. 307 : « *Tria ergo sunt sine quibus regnum esse non potest, terra videlicet, in qua regnum sit; populus, qui terram ipsam inhabitet; et persona regis electi, qui terram vindicet, et populum regat.* »

Cette triade d'éléments ethniques, spatio-géographiques et politiques est d'un côté parfaitement médiévale et, de l'autre, suffisamment moderne pour se retrouver dans les manifestations du nationalisme contemporain. Parmi les devises qui marquent le nationalisme allemand du ^{xx}^e siècle, on trouve des formules qui reprennent la structure sémantique de « *terra – populus – rex* ». Les soldats de 1914 se battent pour « *Kaiser, Volk und Vaterland* » (« Empereur, peuple allemand et patrie ») ; les nazis propagent le slogan « *Ein Volk. Ein Reich. Ein Führer* ». Il va sans dire que les équivalences sémantiques entre les formules médiévale et contemporaine ne coïncident pas nécessairement avec des équivalences fonctionnelles ; il est plus que probable que le nationalisme contemporain possède une autre qualité que la construction médiévale de la nation telle que la conçoit Jean-Marie Moeglin. Ceci n'empêche pas que le modèle proposé par ce dernier fournit un outil important pour l'analyse des conceptions médiévales. Aussi vérifions-nous l'existence ou l'absence de la triade « *terra – populus – rex* » dans l'historiographie et la littérature allemandes. La France médiévale est-elle une nation aux yeux des Allemands contemporains ?

PENSER LA « NATION FRANCE » DANS L'ALLEMAGNE MÉDIÉVALE

En l'absence de réflexions explicites sur le caractère du royaume de France, de ses habitants et de ses rois, notre analyse doit se borner à repérer les traces que d'éventuelles conceptions nationales ont laissées dans l'univers discursif d'une société ou dans l'univers conceptuel d'un auteur individuel. Ces vestiges sont perceptibles dans les jeux d'équivalences qui imprègnent les textes – ou, autrement dit, nous les observons là où l'un des éléments de la triade *terra – populus – rex* se substitue aux autres sans pour autant changer le sens fondamental de l'énoncé.

Pour citer un exemple des plus banals : dans certains cas, l'appartenance d'un lieu à une sphère linguistique suffit aux auteurs médiévaux pour le localiser dans la sphère politique correspondante. Ainsi, Ottokar de Styrie situe la ville de Verdun (*Vierdung*) en France (« *in Frankriche* »). C'est étonnant parce que Ottokar compte parmi les chroniqueurs allemands qui fustigent le plus les prétendus empiètements français sur l'Empire ; en principe, il aurait donc intérêt à souligner l'appartenance à l'Empire de cet évêché lorrain. Or, la mention de Verdun apparaît dans la chronique hors de tout contexte politique et dans le cadre de la relation d'un miracle²⁷. Il est donc probable que l'auteur ne connaissait pas la localisation exacte de la ville, mais qu'il la savait francophone

²⁷ Voir Ottokar von Steiermark, *Österreichische Reimchronik*, éd. cit., v. 33538-33841 ; il s'agit du récit d'une vision de l'au-delà qu'eut un riche bourgeois de Verdun.

à cause de ses marchands commerçant avec Venise, et que, par conséquent, il la situait en France – tout comme d'autres auteurs d'ailleurs²⁸.

Citons un second exemple qui est d'autant plus intéressant qu'il est directement lié à la formulation d'une identité française. Il se trouve dans un poème du début du XIV^e siècle qui chante les hauts faits du landgrave Louis de Thuringe pendant la troisième croisade. Lors du siège de Saint-Jean d'Acre, le landgrave se voit confronté à une situation où non seulement les Bavarois et les Souabes, mais aussi les contingents français se préparent à désertir. Dans cette situation, c'est un chevalier français qui harangue ses compatriotes :

*Dô sprach alsô ein ritter zû,
(er was ein Franzoisère [...]):
„Ôwê, Frankrîche, wie
dîn hôbez lop sich nidert hie!
dîn blûnde wirde velbet,
dîn liehter prîs selbet,
dîn kunic sunde hât begân, daz er hât dise hie gelân.
[...] alle rittêre von unserm lande,
ûrs hiewesens sie haben schande
und mûzen sich ûrs zwîvels schamen.
herre, ich wil in gotes namen
mit ú“, er zu dem fursten sprach²⁹.*

Un chevalier prit alors la parole (c'était un Français) : « Hélas ! France, comme ta renommée s'avilit ici ! La fleur de ta dignité se fane, l'éclat de ta gloire s'obscurcit. Ton roi a commis un péché en laissant ceux-là venir ici. – Toute la chevalerie de notre pays est honnie par la couardise que vous [c'est-à-dire les chevaliers français] montrez ici. Seigneur, au nom de Dieu, j'irai avec vous », dit-il au prince.

Ce que nous observons ici, c'est l'adéquation entre le pays – la France –, son roi et sa population noble ; la couardise des croisés devant Saint-Jean d'Acre couvre de honte non seulement les coupables, mais le royaume et la France tout entière.

Si l'on laisse ces exemples isolés pour l'analyse de chroniques entières, la démonstration devient plus difficile. Je me contente ici de résumer en quelques

²⁸ Voir Ruprecht von Würzburg, « Von zwein koufmannen », dans *Mittelhochdeutsche Übungsstücke*, éd. Heinrich Meyer-Benfey, Halle, Niemeyer, 1909, p. 109 : « *Es lit in franckenrîche/Ein stat die ist vol rîche/Die ist vîrdun genant/Und von kaufluten wol bekannt.* »

²⁹ *Die Kreuzfahrt des Landgrafen Ludwigs des Frommen von Thüringen*, éd. Hans Naumann, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, *MGH Dt. Chron.*, 4, 1923, v. 4150-4169.

mots mes recherches antérieures sur la chronique d'Ottokar de Styrie³⁰. Ce dernier est sans doute le chroniqueur vernaculaire qui s'intéresse le plus à la France. Ottokar présente en effet le royaume de France comme une unité qui est remarquablement homogène du point de vue politique et ethnique. À côté du roi, il n'existe pas de concurrent politique sérieux. Les seigneurs et les bourgeois qui, à plusieurs reprises, sont mentionnés comme des acteurs politiques, restent pourtant anonymes. Leur activité est centrée sur la royauté et les institutions de la monarchie naissante. Les nobles se trouvent à la cour du roi ; avec les bourgeois « *von allem dem lant/unde ûz den steten*³¹ » – de tout le pays donc – ils forment les armées royales et participent aux assemblées du royaume³².

42

Dans ce cadre, la royauté est présentée comme une institution qui ne se définit pas seulement à travers l'espace géographique qu'elle domine, mais par son rapport au groupe ethnique des Français. La chronique désigne Philippe le Bel comme le seigneur ou le roi des Français : « *der Franzoisaer herre*³³ » ou « *kunic der Franzois*³⁴ ». Parfois, il est « le » Français tout court : « *der Franzois* ». Il commande « la force de tous les Français » (« *aller der Franzoisaere maht* ») et l'envoie en cas de nécessité « hors du pays des Français » (« *ûz der Franzoisaere lant* »)³⁵.

Par conséquent, l'attachement et la fidélité politique des sujets concernent de manière égale la monarchie et le territoire du royaume ; leur dévouement est en même temps pour la couronne et le pays. Bien que la noblesse française n'apprécie pas trop les guerres de Flandre, elle manifeste sa solidarité après chaque défaite royale :

*Die herren algeliche
lobten bî ir triwen,
si liezen sich immer riwen
die smaebe und die schande,
diu der krône und dem lande
waere widervarn*³⁶.

30 Voir pour les passages qui suivent Georg Jostkleigrewé, *Das Bild des Anderen*, op. cit., p. 125-134 ; *id.*, « Ganzer frid noch staeter suon ... wirt nimmer ûf der riviere der zweier rîche gemerke – eine deutsch-französische Erbfeindschaft ante litteram ? Ottokar von Steiermark und die problematische Konstruktion „nationaler“ Grenzen in vornationaler Zeit », dans Ulrich Knefelkamp et Kristian Bosselmann-Cyran (dir.), *Grenze und Grenzüberschreitung im Mittelalter*, Berlin, Akademie Verlag, 2007, p. 37-53, Ici p. 43-49.

31 Voir Ottokar von Steiermark, *Österreichische Reimchronik*, éd. cit., v. 64900 et suiv.

32 Voir *ibid.*, v. 32759 et suiv., 64207 et suiv., 64245 et suiv., 64322 et suiv., 65209, 74961, 64893 et suiv.

33 *Ibid.*, v. 32670, 35219, 74621.

34 *Ibid.*, v. 33416.

35 *Ibid.*, v. 33026, 32889, 39768.

36 *Ibid.*, v. 64253 et suiv.

[Après la bataille de Courtrai] les seigneurs nobles promirent de ne jamais oublier le déshonneur et la honte que la couronne et le pays avaient essuyés.

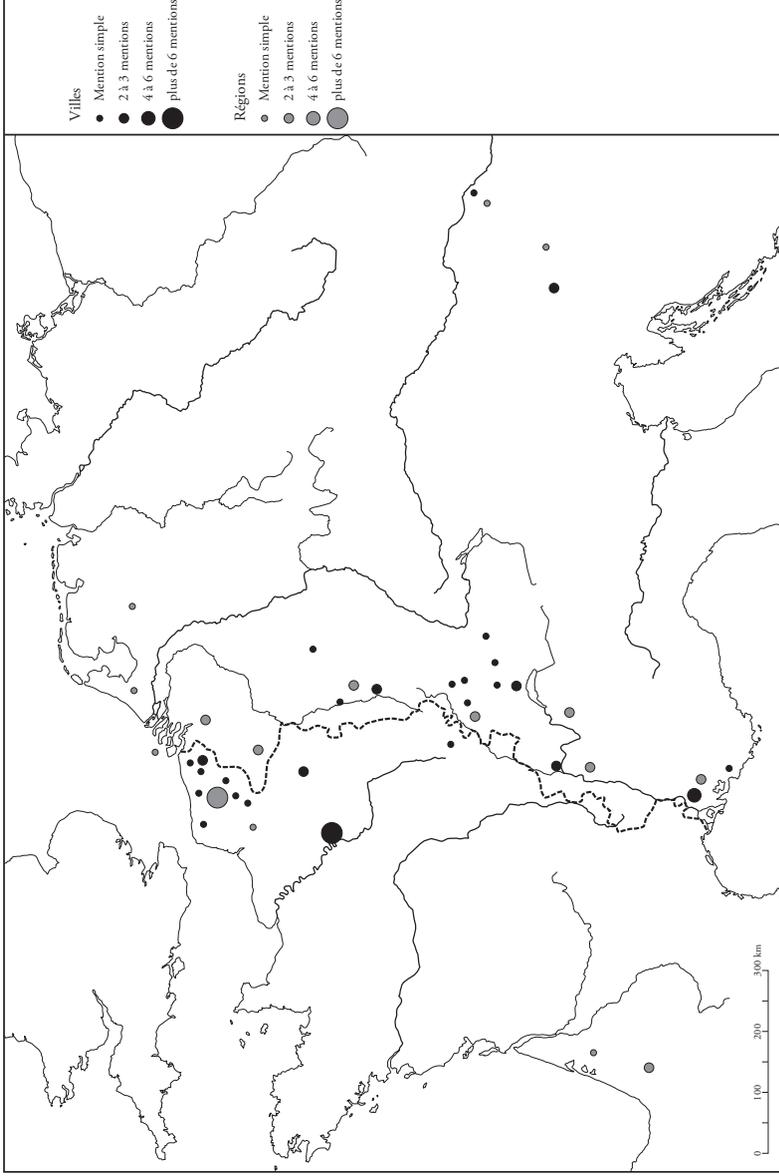
Une même observation vaut pour la population entière :

*Dô man [des kunigs schaden unde leit] dô innen wart,
nû wart von herzen beswârt
daz lantvolc über al.
michel jâmer unde quâl
huop sich in dem lande. [...]
Sich huop angst unde nôt.
nieman gedâhte noch enweste [...]
daz dbeinem kunic von Francrîch
dehein sache sô smaelich
waere widervarn
bî deheinen jârn³⁷.*

Quand on aperçut [après les Matines de Bruges] la douleur et les pertes subies par le roi, les populations rurales [ou: la population de toute la terre?] s'attristèrent. Beaucoup de gémissements furent entendus au pays. On éprouvait angoisse et peur. Personne ne se souvenait qu'aucun roi de France n'eût jamais subi pareille honte.

Pour Ottokar, le royaume de France forme donc une communauté homogène, une identité collective qui se définit par des critères politique, spatial et ethnique concurrents. Cette vision d'une communauté homogène dans son espace, d'un peuple centré sur la royauté s'affirme encore si l'on prend en considération les horizons géographiques de la chronique d'Ottokar (**carte 1**). En notant sur une carte toutes les mentions de la France, de ses régions, villes et habitants, on s'aperçoit vite que la France joue un grand rôle dans la chronique d'Ottokar, mais en tant qu'espace monolithique. Sur les 60 ans que parcourt Ottokar, elle apparaît avec un total de 192 mentions réparties en 22 scènes historiographiques. À l'intérieur du royaume, en revanche, et à part la Flandre et la Guyenne anglaise, le chroniqueur styrien ne mentionne que les centres du pouvoir royal (à savoir Paris et Reims, ville du sacre) ainsi que Dijon (*Tischoue*) qu'Ottokar prend vraisemblablement pour une ville d'Empire, à en juger par certains détails de son récit. Ce qui compte, c'est l'unité d'un royaume centré sur son roi.

37 *Ibid.*, v. 63945 et suiv.



1. Horizon historiographique d'Ottokar de Styrie, *Chronique rimée*. Mentions de la France et des lieux-dits situés au royaume de France (d'après le chroniqueur) ainsi que des Français (à l'intérieur comme à l'extérieur de la France)

La structure spécifique des horizons géographiques de la Chronique rimée autrichienne témoigne en outre d'une autre obsession d'Ottokar – à savoir l'intérêt pour la frontière franco-impériale et pour les empiètements du roi de France sur l'Empire. Au lieu de parler de l'histoire française proprement dite, le chroniqueur styrien nous raconte l'histoire des agressions françaises dans cet espace lorrain et bourguignon qui serait l'objet des convoitises de la royauté française. Rien de surprenant alors s'il demande, par la bouche de l'archevêque de Trèves, l'élection d'un roi des Romains qui possède assez de pouvoir pour reconquérir ce que le roi de France a usurpé dans la zone frontalière entre royaume et Empire³⁸.

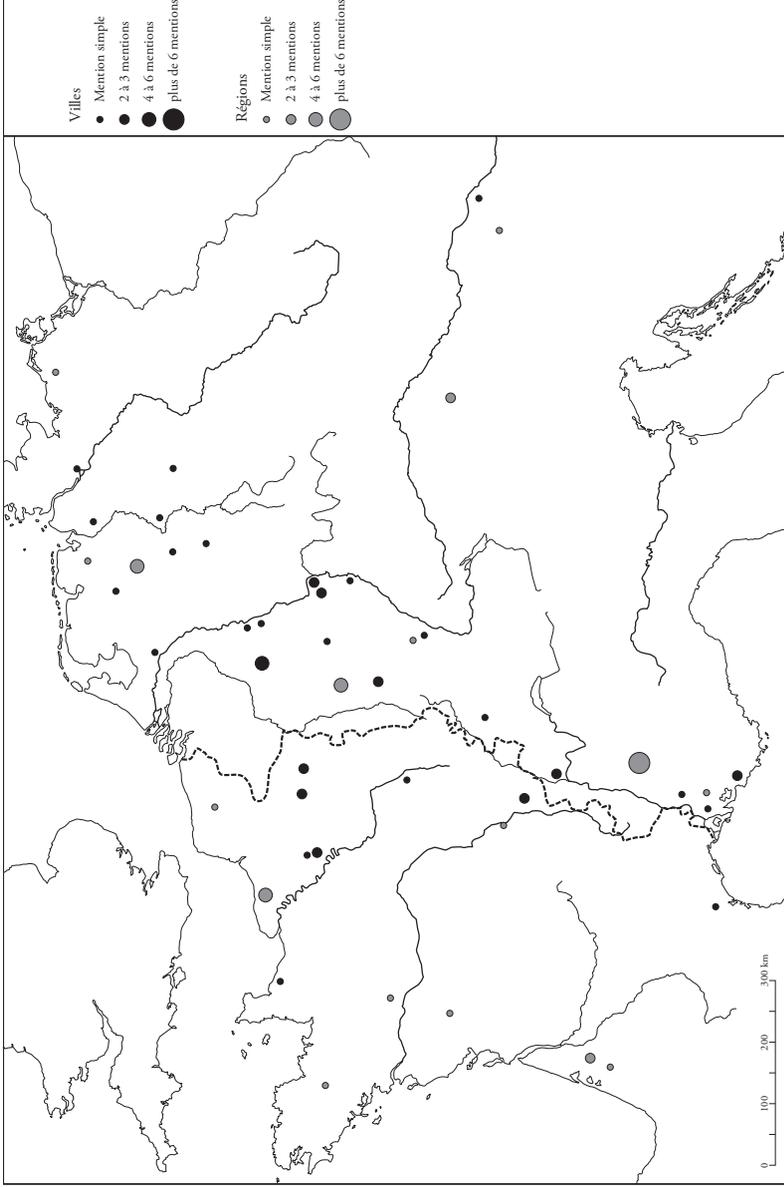
Dans sa présentation de la France, la chronique d'Ottokar est exceptionnelle à bien des égards : en ce qui concerne le degré d'élaboration de cette vision de la France comme unité tant spatiale que politique et ethnique, l'on ne trouve rien de comparable dans les autres chroniques vernaculaires de l'époque. Cela ne veut pas dire que les autres chroniqueurs présentent une vision tout à fait différente : dans la *Chronique universelle saxonne* (*Sächsische Weltchronik*), par exemple, la définition du peuple français s'appuie également sur le lien privilégié entre le peuple et son territoire. Afin de distinguer entre les Francs français et les Francs allemands ou franconiens, le chroniqueur explique que « les Francs habitant l'Allemagne furent appelés *Vranken* et les Francs habitant la France furent appelés *Franzoisere*³⁹. » On trouve même ça et là l'idée d'un antagonisme politique à base nationale : « *Sint de Dudischen vorsten den kore gewinnen, de koninge van Vrankrike hateden dat sere [...], se nedereden oc gerne dat rike*⁴⁰ » (« Depuis que les princes allemands avaient acquis le droit d'élire l'empereur, les rois de France étaient très mécontents de ce fait ; depuis, ils avaient l'habitude de déshonorer l'Empire »).

Mais ces débuts de nationalisme historiographique ne marquent pas le reste de la chronique ; en particulier, ils ne se traduisent pas en une présentation « nationale » de la France suivant le modèle de Fulbert de Chartres, comme le démontre l'horizon géographique des mentions de la France et des Français dans la *Chronique universelle saxonne* (carte 2).

38 *Ibid.*, v. 39755 et suiv. : « *Der bischof von Trier, [...] der meinte die rehtikeit, /wand im von herzen was leit, /daz der von Francrîche /rômîchem rîche /sô vil des sînen vor hât; /darumb er die fursten bat, /daz ein solher helt/ze kunic wurd erwelt, [...] der hab/gewalt, wîtze unde kraft /unde solhe ritterschaft, /dâmit er gewalticlich/mug gevarn in Francrîch.* »

39 Voir *Sächsische Weltchronik*, éd. Ludwig Weiland, *MGH Dt. Chron.*, 2, 1877, p. 128, chap. 94 : « *De to Dudîscheme lande besaten, de worden geheten Vranken, de to Vrankrike waren, de worden geheten Franzoisere.* »

40 Voir *ibid.*, p. 150, chap. 134 : « *Dat Romîsche rike was wante an desse tit to Constantinopole [...], wante an den koning Karle, mit deme quam dat rike an de Vranken, unde darna an de Dudischen herren. Sint de Dudischen vorsten den kore gewinnen...* »



2. Horizon historiographique de la *Chronique universelle saxonne*. Mentions de la France et des lieux-dits situés au royaume de France (d'après le chroniqueur) ainsi que des Français (à l'intérieur comme à l'extérieur de la France)

D'autres historiographes – et notamment les chroniqueurs qui s'inspirent de la tradition alsacienne du *Chronicon* d'Ellenhard de Strasbourg – partagent avec Ottokar l'intérêt pour les conflits frontaliers dans la *Romania* impériale ; ils les présentent même comme des conflits entre *omnis Gallia* et *tota Theutunia* – sans pour autant donner une description dense de la « nation française » comparable à celle présentée par le chroniqueur styrien⁴¹.

INTERPRÉTATION

Comment interpréter cet état de choses ? Sommes-nous en présence de textes qui témoignent de l'existence d'une identité nationale dans le royaume de France ? Si l'on opte pour cette solution, il faut à tout le moins reconnaître que la chronique d'Ottokar – qui semble aller le plus loin dans ce sens – est marquée par de grosses inexactitudes et un penchant certain pour le romanesque.

Ou faut-il conclure au contraire que les conflits frontaliers dont parlent les chroniques produisent, du côté allemand, des sentiments nationalistes qui, ensuite, sont re-projetés en quelque sorte sur la France ? À première vue, c'est

41 Pour une vue d'ensemble de ces chroniques du Sud-Ouest de l'Allemagne qui dépeignent les relations entre le roi des Romains et le roi de France à la fin du XIII^e siècle comme étant « en principe hostiles » et « toujours près d'une guerre majeure », voir Bertram Resmini, *Das Arelat im Kräftefeld der französischen, englischen und angiovinischen Politik nach 1250 und das Einwirken Rudolfs von Habsburg*, Köln/Wien, Böhlau, 1980, p. 116 et suiv. Parmi les chroniques, voir en particulier *Ellenhardi Chronicon*, éd. Philipp Jaffé, *MGH SS*, 17, 1861, p. 128, 130 et suiv. ; *Annales Colmarienses maiores*, éd. Philipp Jaffé, *ibid.*, p. 216. La recherche allemande a souligné la tendance qu'ont ces auteurs à interpréter les conflits dans la zone frontalière comme des conflits franco-allemands, voir Rüdiger Schnell, « Deutsche Literatur und deutsches Nationsbewußtsein im Spätmittelalter und Früher Neuzeit », dans Joachim Ehlers (dir.), *Ansätze und Diskontinuität deutscher Nationsbildung im Mittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 247-319, ici p. 271 et suiv. ; Rolf Sprandel, « Frankreich im Spiegel der spätmittelalterlichen Historiographie Deutschlands », dans Ingrid Karsten, Werner Paravicini, René Pérennec (dir.), *Kultureller Austausch und Literaturgeschichte im Mittelalter/Transferts culturels et histoire littéraire au Moyen Âge. Colloque tenu à l'Institut historique allemand de Paris 16.-18. mars 1995*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1998, p. 35-45, ici p. 37 ; Heinz Thomas, « Nationale Elemente in der ritterlichen Welt des Mittelalters », dans Joachim Ehlers (dir.), *Ansätze und Diskontinuität...*, *op. cit.*, p. 345-376, ici p. 364 et suiv. Une critique de cette interprétation figure chez Jean-Marie Moeglin, « La Gallia entre la Francia et la Germania au cours des derniers siècles du Moyen Âge », dans Bernard Guenée et Jean-Marie Moeglin (dir.), *Relations, échanges, transferts en Occident au cours des derniers siècles du Moyen Âge. Hommage à Werner Paravicini*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, De Boccard, 2010, p. 37-48, ici p. 40, n. 8 : selon Jean-Marie Moeglin, le conflit entre *omnis Gallia* et *tota Theutunia* ne se référerait pas à un conflit entre royaume et Empire, mais entre les parties francophones et germanophones de l'Empire. En ce qui concerne les récits contemporains aux événements, cette interprétation me semble très plausible. Il reste néanmoins le problème de la polysémie du terme *Gallia* qui pouvait toujours signifier « France » (problème qu'évoque Jean-Marie Moeglin lui-même, p. 44 et suiv.). Comment donc les historiographes médiévaux qui utilisaient les chroniques alsaciennes – à commencer par Ottokar de Styrie ! – interprétaient-ils ces descriptions de conflits entre *Gallia* et *Theutunia* ?

ainsi que les choses se passent. Si le chroniqueur Ottokar dépeint le royaume de France comme une entité monolithique et qu'il a tendance à interpréter les conflits opposant des francophones à des germanophones comme des conflits entre la France et l'ensemble de l'Empire, cela pourrait bien se produire en réaction à ces luttes interminables qu'il observe sur la frontière occidentale de l'Empire. La prétendue confrontation franco-allemande en Pouille, les conflits frontaliers des années 1280 et 1290 et aussi les conflits franco-flamands dans lesquels le chroniqueur styrien, mû par une sorte de solidarité germanophone, prend ouvertement le parti des Flamands – le tout pourrait être le résultat d'un premier nationalisme allemand basé sur la perception du roi de France comme agresseur monstrueux.

48

On rapprochera ces narrations historiographiques qui consistent à dénoncer l'agressivité française d'une constellation historique qui est discutée à nouveau depuis quelques années. Face à l'essor de l'État monarchique et de ses institutions, les conflits politiques qui opposent différents acteurs de part et d'autre de la frontière franco-impériale prennent une allure nationale. Alors que pendant des siècles des acteurs locaux ou régionaux avaient mené seuls ces luttes, ils cherchent maintenant à s'assurer le soutien des pouvoirs centraux et à les intéresser à leurs conflits. Dans ce contexte, les acteurs « impériaux » inventent le spectre d'un expansionnisme français ou du moins l'exagèrent⁴². C'est dans ces sources que puisent Ottokar et d'autres historiographes qui racontent l'histoire des empiètements français sur l'Empire ; et il nous semble peu douteux que la recherche allemande du xx^e siècle qui a retracé l'expansionnisme français a largement surestimé le témoignage de ces textes.

D'un autre côté, il ne faut pas non plus sous-estimer ces textes – non pas à un niveau factuel, bien sûr, mais en ce qui concerne le niveau des représentations. Même si cet expansionnisme français qui a tant hanté les esprits des historiens « prussiens » d'il y a cent ans est une fiction, les discours anti-expansionnistes ne le sont pas. Ils existent – et ils existent en dehors des conflits concrets qui les ont provoqués. L'exemple d'Ottokar est significatif à cet égard : si son intérêt pour

42 Cette interprétation suit les réflexions entreprises par Jean-Marie Moeglin, « Französische Ausdehnungspolitik am Ende des Mittelalters. Mythos oder Wirklichkeit », dans Franz Fuchs, Paul-Joachim Heinig et Jörg Schwarz (dir.), *König, Fürsten und Reich im 15. Jahrhundert*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 2009, p. 349-374 ; et *id.*, « La frontière comme enjeu politique à la fin du xiii^e siècle. Une description de la frontière du *Regnum* et de l'*Imperium* au début des années 1280 », dans Nils Bock, Georg Jostkleigrew et Bastian Walter (dir.), *Faktum und Konstrukt*, Münster, Rhema, 2011, p. 203-220, ici p. 203, n. 2. Je me permets également de renvoyer à Georg Jostkleigrew, « Entre pratique locale et théorie politique : consolidation du pouvoir, annexion et déplacement des frontières en France (début xiv^e siècle). Le cas du Lyonnais et des frontières méditerranéennes », dans Stéphane Péquignot et Pierre Savy (dir.), *Annexer ? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2016, p. 75-96.

les guerres « franco-allemandes » en Pouille s'explique peut-être par le fait qu'un prétendant au duché d'Autriche est décapité à Naples aux côtés de Conradin, les conflits jurassiens et lorrains ne le touchent que de loin par l'implication des rois Habsbourg ; quant aux guerres de Flandre, elles ne le concernent pas du tout.

Par un jeu de traditions historiographiques, les discours « nationaux » qui servent au départ à dénoncer l'agressivité française dans un but bien concret ont ensuite développé une vie autonome. Ils font désormais partie de l'univers discursif allemand et, même s'ils ne le dominent aucunement, ils peuvent être réactivés à tout moment. Ce qui se produit quelque quarante ans plus tard, au début de la guerre de Cent ans, lorsque la majorité des chroniqueurs allemands adopte le parti du roi d'Angleterre...

Résumons nos réflexions en trois thèses qui relient les présentes recherches au champ d'étude qui est celui de ce volume, à savoir le problème de la « communauté de royaume ».

1. Le regard extérieur sur le royaume de France montre que la communauté de ce royaume peut bel et bien être conçue comme une entité « nationale ». Il reste que cette constatation est relativement peu significative : elle vaudrait probablement pour tous les royaumes, et notamment pour ceux que les auteurs ne connaissent pas trop bien. L'exemple d'Ottokar montre en outre que la vision la plus cohérente d'une « nation France » est présentée par l'auteur qui se soucie peut-être le moins de l'exactitude de cette vision.
2. Tout comme la notion de « communauté de royaume », le concept d'un expansionnisme français – qui est parfois accompagné par la construction d'identités ou d'antagonismes nationaux – est d'abord un outil politique utilisé dans des conflits bien concrets. Pour les acteurs qui s'y réfèrent, l'expansionnisme français forme moins la cause d'une inimitié durable qu'un argument pour s'assurer le concours d'autres acteurs – tout comme le recours à la *communitas regni* est peut-être moins un idéal politique qu'un prétexte pour s'opposer à la politique royale.

Une dernière thèse reprend les deux autres en les généralisant :

3. Après la lecture d'un bon nombre de chroniques bas-médiévales, il nous semble peu convaincant de nier l'existence de concepts nationaux au Moyen Âge. En revanche, si des conceptions nationales qui correspondent à peu près aux nôtres sont très répandues, leur importance politique reste restreinte. Nous avons vu qu'il est possible de les utiliser à des fins politiques et que cet usage mène parfois à une certaine « autonomisation » de ces discours nationaux ; ils développent, pour ainsi dire, une vie propre. Toujours est-il

que c'est seulement après plusieurs siècles d'existence qu'ils commencent à occuper le devant de la scène. Il reste donc douteux que le national forme un des fondements de cette « communauté du royaume » au sens large que nous étudions dans ce présent volume. Au Moyen Âge, la cohésion politique repose sur d'autres bases.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>Actes de Pierre de Dreux</i>	Marjolaine Léimeillat, <i>Les Actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213-1237)</i> , Rennes, PUR, 2013.
BEC	<i>Bibliothèque de l'École des chartes.</i>
CCR	<i>Calendar of Close Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars » 1892-.
CChR	<i>Calendar of Charter Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », London, 1903-1927, 6 vol.
CFR	<i>Calendar of Fine Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1911-1962, 22 vol.
CIM	<i>Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1904-.
CPR	<i>Calendar of Patent Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1891-.
<i>Complete Peerage</i>	Vicary Gibbs <i>et al.</i> (éd.), G. E. Cockayne, <i>The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom</i> , London, St Catherine Press, 1910-1959, 13 vol.
<i>Grandes Chroniques de France</i>	<i>Les Grandes Chroniques de France</i> , éd. Jules Viard, Paris, Champion, coll. « Société de l'histoire de France », 10 vol., 1920-1953
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica.</i>
<i>Const.</i>	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum.</i>
<i>DD</i>	<i>Diplomata regum et imperatorum Germaniae.</i>
<i>Dt. Chron.</i>	<i>Deutsche Chroniken.</i>
<i>Dt. MA</i>	<i>MGH Deutsches Mittelalter. Kritische Studientexte.</i>
<i>Epp. sel.</i>	<i>Epistolae selectae in usum scholarum.</i>
<i>Leges Const.</i>	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum.</i>
<i>Schriften</i>	<i>Schriften der Monumenta Germaniae Historica.</i>
<i>SS</i>	<i>Scriptores (in Folio).</i>
<i>SS rer. Germ.</i>	<i>Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum.</i>
<i>SS rer. Germ. N.S.</i>	<i>Scriptores rerum Germanicarum, Nova Series.</i>
<i>Staatsschriften</i>	<i>Staatsschriften des späteren Mittelalters.</i>
ODNB	<i>Oxford Dictionary of National Biography</i> , Oxford, Oxford University Press, 2004-.

ORF	<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique</i> , éd. Eusèbe de Laurière, 21 vol., Paris, Imprimerie royale et Imprimerie nationale, 1723-1849.
PL	<i>Patrologiae cursus completus, series latina</i> , éd. Jean-Paul Migne, 222 vol., Paris, Garnier, 1844-1855.
RHGF	<i>Recueil des historiens des Gaules et de la France</i> , éd. Dom Bouquet, nouv. éd., 24 vol., Paris, Imprimerie impériale et nationale, 1869-1904.
RS	Rolls Series, London, Record Commission.
SHF	Société de l'histoire de France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LA *COMMUNITAS REGNI*, APPROCHES TERMINOLOGIQUES, JURIDIQUES ET THÉORIQUES

À la recherche du mot <i>communitas</i> dans les sources narratives et diplomatiques des XI ^e et XII ^e siècles Michel Bur	17
<i>Terra – populus – rex</i> . La communauté du royaume vue de l'extérieur Georg Jostkleigrewe	31
Un aspect juridique de la « communauté du royaume » : la réflexion des romanistes du Moyen Âge sur la capacité, ou l'incapacité du peuple à contrôler le gouvernant Yves Sassier	51
Les fondements de la <i>communitas regni</i> dans les questions quodlibétiques de la faculté de théologie de Paris à la fin du XIII ^e siècle Lydwine Scordia	65
Aristotle and the Empire. <i>Imperium, regnum, and communitas</i> in Albert the Great and Engelbert of Admont Karl Ubl	83
La « communauté du royaume » en Angleterre, fin du XII ^e -début du XIV ^e siècle Frédérique Lachaud	97

DEUXIÈME PARTIE

LE ROI ET LES PRINCES

Les princes comme <i>capita rei publice</i> . Le royaume de Germanie aux XI ^e et XII ^e siècles Rolf Große	123
Officiers du roi ou officiers du royaume ? Les grands offices de cour en Angleterre au XIII ^e et au début du XIV ^e siècle Jörg Peltzer	137

Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines (1214-1274) et dans la liturgie du sacre royal Dominique Barthélemy	159
Les guerres de Flandre dans le processus de formation de la <i>communitas regni</i> au travers des récits des chroniqueurs français (1214-première moitié du XIV ^e siècle) Isabelle Guyot-Bachy	181
<i>Communitas regni</i> et « relations internationales » (XI ^e -XIII ^e siècle) Jean-Marie Moeglin	197

TROISIÈME PARTIE
LA COMMUNAUTÉ RÉALISÉE

L'armorial Wijnbergen est-il un reflet de la communauté du royaume de France? Jean-Christophe Blanchard	219
352 La Bretagne et la <i>communitas regni</i> sous le règne de Pierre de Dreux (1213-1237) Laurence Moal	235
La communauté sans royaume dans l'Islande médiévale Grégory Cattaneo	249
La création d'une <i>communitas regni</i> en Suède (XIII ^e -XIV ^e siècles) Corinne Péneau.....	273
La communauté avant la <i>communitas</i> : les élites et le gouvernement royal en Écosse au XIII ^e siècle Alice Taylor.....	299
« Communauté du royaume » et affirmation de la noblesse dans les pays tchèques (XIII ^e -XIV ^e siècles) Éloïse Adde.....	319
Conclusions Bruno Lemesle	337
Liste des abréviations.....	349
Table des matières	351